



Modification autorisation pour le nom de son ex

Par **kate**, le **28/10/2008** à **11:13**

Bonjour,

Après son divorce mon mari à autoriser son ex à garder son nom, depuis notre mariage elle nous cause beaucoup de problèmes nous souhaitons qu'elle reprenne son non de jeune fille, de plus aujourd'hui elle à refait sa vie et de sa nouvelle union à eu un enfant, donc comment faire pour annuler cette autorisation.

Merci de votre réponse

Bien cordialement